

MARCHÉS PUBLICS

Les archis vent debout contre la loi Semou



Attac, l'association "Eau bien commun Paca" et le syndicat des architectes du 13 alertent sur ces "PPP déréglementés". / PHOTO DTA

Pour faire valoir leur cause, ils ont interpellé les députés et les sénateurs des Bouches-du-Rhône: les architectes ont besoin de tous les soutiens qu'ils pourront trouver. Les députés UMP Christian Kert et Guy Teissier leur ont déjà promis leur attention. "Mais notre mobilisation n'a pas de coloration politique", tient à préciser Valérie Décot, la présidente du syndicat des architectes du 13 (SA13). De fait, des élus de droite comme de gauche ont accepté de faire entendre leur inquiétude quant à la loi Semou, que le Sénat examinait hier soir en deuxième lecture.

La loi Semou, pour "Sociétés d'économie mixtes à opération unique", le grand public n'en a guère entendu parler, et pourtant, elle pourrait bel et bien le concerner dans le futur. Il s'agit de permettre aux collectivités territoriales qui créeront ces Sem de pouvoir leur confier sans mise en concurrence la réalisation de logements, d'aménagement, la gestion d'un service public, etc. Présentées pour simplifier

les procédures complexes des PPP (partenariats publics privés), régulièrement épinglées par les chambres régionales des comptes, les Semou sont aux yeux des architectes "ni plus ni moins que des PPP (partenariats public-privé, NDLR) déréglementés" dans lesquels les élus seront "coincés dans une position de juges et partis", au sein d'une structure "trustée" par les grands groupes. De fait, souligne M^e Antoine Woimant, l'avocat du SA13, "ceux-ci seront les seuls à pouvoir prétendre entrer au conseil d'administration des Semou. Les PME en seront évidemment exclues." Quant aux architectes, vent debout dans toute la France contre ce projet de loi, ils seraient relégués au rang "d'énîèmes sous-traitants", et y perdraient leur "nécessaire indépendance", s'inquiète Valérie Décot. Ils sont soutenus par Attac et l'association Eau bien commun Paca, qui s'était par le passé mobilisée autour de l'attribution du marché de l'eau à Marseille.

Delphine TANGUY